

**PROCES-VERBAL – SEANCE PUBLIQUE CONSEIL
MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2017**

Absents : Isabelle Mollon donne procuration à Maryline Verne, Nathalie Crionnet à Sandrine Lafay et Benoit Pilon à Chantal Gondras.

1. APPROBATION DU PV DU 13 JUIN 2017

Le Conseil approuve à l'unanimité ce procès verbal.

2. BUDGET ASSAINISSEMENT DECISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil approuve à l'unanimité cette décision modificative qui consiste à augmenter les budgets de fonctionnement et d'investissement pour la somme de 5 €.

3. FONDS DE CONCOURS ATTRIBUE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FOREZ EST

Monsieur le Maire précise que ce fonds ce concours d'un montant maximum de 7 972 € est attribué à la commune de St Marcel de Félines pour des travaux en investissement. Une première demande de versement est validée et une 2^{ème} demande fera l'objet d'une demande sur le 2^e semestre.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

4. SOUHAIT POUR LE MAINTIEN DES PERMANENCES D'ACCUEIL A CHAZELLES SUR LYON ET VEAUCHE POR LA CPAM DE LA LOIRE

Le Conseil refuse à l'unanimité l'abandon du service public de l'assurance maladie dans ces lieux d'accueil et demande instamment à la Direction de maintenir ces accueils. Une motion est votée dans ce sens.

5. AMENAGEMENT D'UN RESTAURANT SCOLAIRE, ACHAT ET AMENAGEMENT DU BIEN IMMOBILIER AB 156

Le Conseil sollicite, dans le cadre du COCA, une demande de subvention auprès du Département de la Loire pour l'agrandissement du restaurant scolaire au foyer et l'achat du bien AB156 et son réaménagement.

6. FIXATION DES PRIX CONCERNANT L'ECOLE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017

• **Cantine :**

Le Conseil fixe le prix d'un repas pour les enfants à 3.40 €, pour les adultes à 4.30 €.

• **Garderie périscolaire :**

Le Conseil fixe le prix d'une heure à 1.30 €.

• **Garderie du mercredi après midi**

Le Conseil fixe le prix d'une heure à 1.76 €.

• **Etude surveillée :**

Le Conseil fixe le prix d'une heure à 1.81€ et approuve le nouveau règlement intérieur des temps périscolaires et la charte.

7. CREATION D'UN POSTE « ADJOINT TECHNIQUE » A LA CRECHE « LES PETITS FELINS »

Le Conseil approuve la création de ce poste à compter du 1^{er} mars 2018.

8. QUESTIONS DIVERSES

Chantal Pontdevy Magaud informe le Conseil que l'ossuaire est installé au cimetière.

Suite à une demande d'achat du monument installé sur la concession n° 79 (concession ayant fait l'objet d'une reprise par la collectivité), le Conseil Municipal décide, à la majorité, de fixer le prix du monument à 3 000 € ; concession en sus.

Guy Berchoux informe le Conseil que des travaux sont en cours pour l'aménagement de la quatrième classe (vestiaire dans le prolongement de la salle de classe).

Maryline Verne informe le Conseil que pour la rentrée scolaire prochaine. Il convient de recruter 3 personnes pour la rentrée scolaire 2017/2018.

Les activités de garderie et périscolaires auront lieu dans la propriété « Mathelin ».

Le Conseil municipal des enfants a visité les personnes inscrites pour le concours de fleurissement.

Hervé Grosbellet informe le Conseil que les Brèves félines seront élaborées le 25 août.

Jean François Mathelin informe le Conseil que les enrobés de la 2X2 voies se terminent. Divers travaux débuteront en septembre, le raccordement nord est programmé pour début 2018 ainsi que les plantations et les clôtures. Le chemin piéton souhaité pour relier les Bonnets au rond-point devrait être réalisé.

Des devis sont en attente, pour la réfection de différentes voiries.

Bernard Bissuel et Jean François Mathelin continuent leurs travaux sur l'adressage.

Monsieur le Maire précise avoir reçu des demandes de producteurs pour le marché hebdomadaire du mardi.

La limitation de l'usage de l'eau par le Syndicat du Gantet est toujours d'actualité.

Le Maire,
Jean-Claude TISSOT

